

*Tous orientés vers l'eau!*



**Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent**

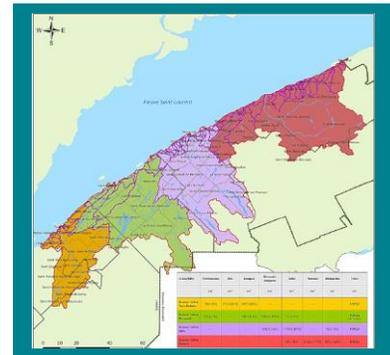
**Plan d'action 2015-2016**



# 1. PLAN DIRECTEUR DE L'EAU (PDE)

## 1.1 Les bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent

1.1.1 Le gouvernement du Québec autorisera sous peu le dépôt final du PDE des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent et ce, après un processus d'analyse et de validation impliquant neuf ministères. Ainsi, cette année sera consacrée au déploiement de sa mise en œuvre et au suivi de cette mise en œuvre. De façon plus concrète, l'OBVNEBSL souhaite :



- Monter des comités de travail pour la mise œuvre d'actions avec les acteurs ciblés;
- Officialiser sa mise en œuvre et son suivi à travers des ententes de bassins;
- Assurer la promotion du PDE en organisant un évènement pour la signature des ententes de bassin et en remettant des attestations de reconnaissance à différents partenaires pour des actions réalisées au cours des dernières années (ex. prix Anselme Gagné);
- Développer des outils internes de gestion et de suivi de la mise en œuvre;
- Assurer une mise à jour annuelle du PDE.

## 1.2 Bassin versant de la rivière Rimouski

- 1.2.1 Assurer, en complémentarité avec le PDE de l'OBVNEBSL, la priorisation, la mise en œuvre et le suivi des actions du PDE de la rivière Rimouski;
- 1.2.2 Signer des ententes de bassins avec les partenaires identifiés afin d'optimiser la mise en œuvre du PDE;

## 2. Projets, partenariats et concertation

### 2.1 Milieu forestier

- 2.1.1 Participer aux travaux de consultations pour la poursuite de la réforme forestière (TGIRT, etc.) en vue d'une foresterie durable pour le maintien de la biodiversité et des écosystèmes, favorisant l'aménagement écosystémique en lien avec la ressource eau;
- 2.1.2 Suite à la classification et à la priorisation des milieux humides réalisée en partenariat avec l'*Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du BSL*, entreprendre des démarches concertées de conservation volontaire des milieux humides d'intérêt avec les propriétaires concernés;

### 2.3 Milieu agricole

- 2.2.1 Réaliser des études sur la qualité de l'eau en milieu agricole afin de prioriser les principaux secteurs d'intervention pour les projets dans le cadre du Plan d'action de l'approche régionale (PAAR) du MAPAQ ;
- 2.2.2 Poursuivre la participation au comité de travail du plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Rimouski Neigette. Poursuivre les échanges avec celui de la MRC de La Mitis;
- 2.2.3 Bonifier l'offre de sites de démonstration des aménagements réalisés sur le bassin versant du ruisseau Levasseur. Acquérir, en partenariat avec l'UQAR, des connaissances sur la dynamique fluviale de ce ruisseau;
- 2.2.4 Participer au projet d'optimisation de l'usage agricole de la zone de captage en eau potable de la municipalité de Sainte-Luce;
- 2.2.5 Poursuivre, en collaboration avec le *Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent* et les organismes de bassin versant du Bas-Saint-Laurent, l'identification, la priorisation et la diffusion d'outils concernant les milieux d'intérêt pour la biodiversité en territoire agricole.



## 2.3 Milieu municipal

- 2.4.1 Amorcer des démarches d'arrimage entre les schémas d'aménagement et de développement (SAD) des quatre principales MRC et le PDE des bassins versants du Nord-Est du BSL;
- 2.3.3 Développer des partenariats avec les MRC afin de soutenir les dossiers de gestion des cours d'eau (identification des milieux humides, identification des espèces fauniques et floristiques à statut précaire, suivi des dossiers castor en milieu privé, etc.);
- 2.3.4 Identification d'un milieu humide en bordure d'une carrière exploitée sur terre publique dans la MRC de Rivière-du-Loup;
- 2.4.2 Sensibiliser, accompagner et soutenir les municipalités dans l'approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, notamment pour la protection des lacs en villégiature;
- 2.4.3 Assurer la mise en valeur et la cohabitation durable des activités nautiques du bassin versant de la rivière Mitis;
- 2.3.5 Participer au comité de vigilance des lieux d'enfouissement technique (LET) des villes de Matane, Rimouski et suivre le dossier du lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de la ville de Rimouski;
- 2.3.6 Poursuivre la diffusion sur le Répertoire des bons coûts municipaux pour une gestion intégrée de la ressource eau.

## 2.4 Milieu associé à la villégiature, aux lacs et à la récréation

- 2.4.1 Poursuivre, en collaboration avec le ROBVOQ et le MDDELCC, la participation à l'Opération Bleu-Vert, un programme de soutien pour les lacs touchés par des floraisons de cyanobactéries qui regroupe trois champs d'interventions prioritaires, soit la sensibilisation/éducation, le développement des connaissances/surveillance et le soutien à l'action;
- 2.4.2 Développer, en collaboration avec les autres OBV du Bas-Saint-Laurent, une campagne de distribution d'arbustes riverains à prix modique pour le reboisement des bandes riveraines des lacs et cours d'eau;



- 2.4.3 Poursuivre la caractérisation des principaux lacs de villégiature des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent et l'accompagnement des riverains pour l'amélioration de la qualité des plans d'eau;
- 2.4.4 Promouvoir la conservation volontaire des lacs de villégiature;
- 2.4.5 Poursuivre le soutien aux associations environnementales de lacs, entre autres pour leur mise sur pied, les activités de sensibilisation et de concertation et la participation au réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), en collaboration avec le MDDELCC;
- 2.4.6 Poursuivre la concertation pour la protection et la mise en valeur du site de la chute Neigette;
- 2.4.7 Poursuivre le processus de mise en valeur de la rivière Neigette via la création d'un sentier pédestre;
- 2.4.8 Participer au comité d'expert du projet pilote de restauration du lac à l'Anguille.



## 2.5 Milieu de l'éducation et de la recherche

- 2.5.1 Promouvoir et soutenir le programme Écol'Eau via un programme d'aide financière et un système de commandite afin d'assurer la sensibilisation des jeunes dans les écoles primaires et secondaires du territoire;
- 2.5.2 Acheter deux aquariums à saumons pour des écoles primaires du secteur de la rivière Matane et assurer la présentation des capsules de sensibilisation du programme Écol'Eau;
- 2.5.3 Assurer le transfert de connaissances acquises lors du projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) de la zone du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent, piloté par l'UQAR;
- 2.5.4 Participer à l'intégration du concept de l'*espace de liberté* pour les rivières Mitis
- 2.5.5 Participer au suivi de l'algue *didymo* sur les principales rivières à saumon de la zone du Nord-Est du BSL.

## 2.6 Milieu environnemental et faunique

- 2.6.1 Poursuivre le suivi de qualité de l'eau des rivières de la zone du Nord-Est du BSL qui sont inscrites au « Réseau-rivières » du MDDELCC (Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis et Matane);



- 2.6.2 Poursuivre l'acquisition de connaissance et le suivi de qualité d'eau des cours d'eau de la zone du Nord-Est du BSL (décharge du lac McDonald, tributaire du lac du Gros Ruisseau à Mont-Joli/Saint-Joseph-de-Lepage);
- 2.6.3 Poursuivre la recherche de solution en vue de la cohabitation durable avec le castor sur les terres publiques du Bas-Saint-Laurent;
- 2.6.4 Assurer l'identification, des mesures de suivi et possiblement de contrôle des populations de Berces du Caucase identifiées sur le territoire de l'OBVNEBSL afin de limiter la propagation de cette espèce exotique envahissante (EEE).

## 3. COMMUNICATIONS

- 3.1 Assurer une vaste diffusion de l'information et de la sensibilisation en ce qui a trait à la gestion intégrée de l'eau par bassin versant;
- 3.2 Promouvoir la mise en œuvre du PDE et l'implication des acteurs associés aux actions réalisées du PDE des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent;
- 3.3 Maintenir à jour et alimenter régulièrement le site internet afin d'offrir un outil de consultation et d'information dynamique et stimulant;
- 3.4 Alimenter régulièrement les médias sociaux afin d'assurer la visibilité de l'organisme auprès du grand public (page Facebook de l'OBVNEBSL);
- 3.5 Assurer une visibilité constante des activités de la corporation au niveau local et régional;



- 3.6 Réaliser et installer, sur l'ensemble du territoire, des panneaux de sensibilisation décrivant la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (notamment au niveau des rivières Trois-Pistoles et Matane);
- 3.7 Offrir des outils interactifs, via le site web, pour accompagner les partenaires, notamment les enseignants des écoles qui participent au programme Écol'Eau.

## 4. GESTION DE LA CORPORATION

### 4.1 Administration

- 4.1.1 Planifier, élaborer et superviser la mise en œuvre du programme d'acquisition et de gestion de l'information ainsi que développer des outils de gestion pour la corporation;
- 4.1.2 Développer et soutenir le partenariat et la concertation avec entre les intervenants nationaux, régionaux et surtout locaux;
- 4.1.3 Informer les acteurs du milieu et assurer un suivi de leurs demandes d'information et de collaboration;
- 4.1.4 Préparer des demandes de financement favorisant le partenariat avec les intervenants du milieu ainsi que la mise en œuvre des PDE des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent;
- 4.1.5 Gérer sainement les budgets corporatifs et de projets;
- 4.1.6 Doter les administrateurs de l'OBVNEBSL d'un code d'éthique;
- 4.1.7 Engager, former et superviser le personnel afin d'offrir des services adéquats aux membres;
- 4.1.8 Planifier et superviser l'acquisition et la gestion des locaux et des équipements;
- 4.1.9 Maintenir un système de veille à la continuité et à la cohérence de l'ensemble des activités de la corporation;



- 4.1.10 Répondre aux exigences prévues au protocole d'entente avec le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC).

## 4.2 Vie démocratique

- 4.2.1 Organiser annuellement au moins quatre (4) rencontres du conseil d'administration (CA), une assemblée générale annuelle (AGA) dans les 3 mois après la fin de l'année financière (se terminant le 31 mars de chaque année) et des réunions du comité exécutif (CE) au besoin;
- 4.2.2 Assurer la coordination et organiser annuellement deux rencontres des comités locaux de l'eau dans chacun des quatre (4) secteurs (rivières Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis et Matane).

## 5. AUTRES DOSSIERS

- 5.1 S'informer et suivre l'évolution du projet d'oléoduc et de port pétrolier sur le Saint-Laurent de la compagnie Transcanada (Énergie Est);
- 5.2 Participer avec les MRC côtières et le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire au déploiement concerté de la table de concertation régionale (TCR) de l'Estuaire-maritime;
- 5.3 Participer à la réalisation d'une entente régionale sur l'eau, en concertation avec la CRÉBSL, le CREBSL, les MRC et les OBV du Bas-Saint-Laurent;
- 5.4 Accentuer le partenariat et le partage d'expertise avec les autres OBV du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, et développer des produits et services exportables;
- 5.5 Offrir aux partenaires et aux acteurs de l'eau une expertise technique et professionnelle en matière de gestion intégrée de l'eau par bassin versant.